

L'ÉOLIEN EN OCCITANIE

ATOUT MAJEUR POUR UNE RÉGION A ÉNERGIE POSITIVE

1 € INVESTI DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES = 2 € POUR LES TERRITOIRES¹ !



France
Energie
Eolienne

L'ÉOLIEN EN OCCITANIE C'EST :

**10% DE LA CONSOMMATION RÉGIONALE
D'ÉLECTRICITÉ²**

- ≈ la consommation d'une collectivité de plus de 1,5 million de personnes³
- ≈ la population de l'agglomération de Toulouse et de la ville de Montpellier réunies

**3^e RÉGION DE FRANCE EN PUISSANCE ÉOLIENNE
INSTALLÉE**

avec **1 659 MW** au 31 décembre 2020⁴

1. Ministère de la Transition écologique, « Développement harmonieux de l'éolien terrestre », Fiche presse du Conseil de défense écologique du 8 décembre 2020.

2. RTE, « La filière éolienne », Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2020.

3. Consommation de 4 900 kWh/foyer (2.3 pers.)/an.

4. Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, troisième trimestre 2020 », novembre 2020.



L'OCCITANIE, BERCEAU ET AVENIR INCONTESTABLE DE L'ÉOLIEN

En 1991, l'Occitanie accueille la première éolienne de France à **Port-la-Nouvelle**. Région la plus ventée de France, **près de 50% de l'électricité produite** sur son territoire aujourd'hui est **d'origine renouvelable**. D'ici 2050, l'Occitanie s'est fixée l'objectif de **devenir la 1^{ère} Région à Energie Positive (REPOS) d'Europe**. Toute l'énergie consommée en région (électricité, chauffage, transport) sera renouvelable et produite localement. Le développement de **l'éolien terrestre** est un élément **clef de cette transition énergétique**.



UNE ÉNERGIE
**PLUS PROPRE,
CRÉATRICE D'EMPLOIS
LOCAUX NON
DÉLOCALISABLES**



**PRÈS DE 2000
EMPLOIS (ETP)***

dans la filière éolienne en 2020 en Occitanie



**LES SIÈGES SOCIAUX
D'ACTEURS MAJEURS
DE L'ÉOLIEN**

en France implantés en Occitanie



**20200 EMPLOIS
EN FRANCE**



**TRAVAUX DU GÉNIE CIVIL
ET ÉLECTRIQUE CONFIÉS
EN PRIORITÉ À DES
ENTREPRISES DE LA RÉGION**

ces travaux représentent 20% du coût total
d'investissement des parcs



**LES MÉTIERS DU
DÉVELOPPEMENT ET
DE L'EXPLOITATION**

source d'attractivité pour le territoire

* Capgemini pour FEE, Observatoire de l'éolien 2020.

DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES POUR DES MÉTIERS D'AVENIR QUI ONT DU SENS



Par le développement de **nombreuses formations**, notamment certifiées à l'international, l'Occitanie appuie une filière d'avenir **via les lycées de St Affrique, Duodha de Nîmes, ou encore la formation d'ingénieur Sup'ENR** à Perpignan. Ces spécialisations permettent aux élèves de se former aux **métiers de l'éolien : maintenance, sécurité, recherche et développement...**

Le secteur éolien offre des **voies de reconversion professionnelle** à des salariés qui souhaitent donner du sens à leur activité.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES AU SERVICE DES TERRITOIRES



**Près de 20 MILLIONS €
de retombées fiscales en Occitanie
en 2020**



**Des revenus complémentaires
aux propriétaires et exploitants
pour diversifier leurs ressources**

Si l'Occitanie atteint son objectif de 5500 MW installés en 2050, l'éolien génèrera alors **66 millions d'euros** de retombées fiscales par an*.

* D'après « l'Observatoire de l'éolien 2020 », sur la base moyenne de 12 000 € par MW raccordé par an, toutes fiscalités confondues.

MAINTENIR OU CRÉER DES SERVICES PUBLICS :

ZOOM SUR LE PARC D'AVIGNONET-LAURAGAIS EN HAUTE-GARONNE

PAROLES D'ÉLU



Témoignage recueilli en 2019,
Plaquette France Éolienne
"Paroles d'élus", 2019.

« À Avignonet-Lauragais en Haute-Garonne, les retombées fiscales des 12 éoliennes du parc ont notamment permis de financer :

- la construction et la gestion d'une crèche (30 lits) ;
- la création d'un centre de loisir ;
- la rénovation de l'église et de sa tour ;
- l'ouverture d'une maison des associations avec bibliothèque et médiathèque. »

DES PROJETS ÉOLIENS SOUTENUS PAR LA MAJORITÉ DES CITOYENS*



79%

des Français estiment que l'énergie éolienne devrait jouer un rôle important dans le cadre de la transition énergétique



76%

des Français ont une perception positive de l'énergie éolienne. Ce chiffre restant identique pour les riverains de parcs éoliens



91%

des moins de 35 ans ont une bonne image de l'éolien

* Sondage Harris Interactive pour FEE, « Les Français et l'énergie éolienne – Vague 2 », Janvier 2021.

UNE ÉOLIENNE EST RECYCLABLE ET RECYCLÉE



Aujourd'hui, **+de 90%** de la masse d'une éolienne est recyclable ou réutilisable

À partir de 2024, **95 % de la masse totale** des nouvelles éoliennes, tout ou partie des fondations incluses, devra être réutilisable ou recyclable.*

* Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

OPTIMISER LE POTENTIEL ÉOLIEN GRÂCE AU REPOWERING

Le renouvellement des premiers parcs installés dans la région permettra de :



→ Bénéficier d'éoliennes plus puissantes et plus performantes



→ Réduire les coûts de production de l'électricité (raccordement, fondations...)



→ Produire plus d'électricité renouvelable



→ Optimiser le nombre d'éoliennes



→ Bénéficier du retour d'expérience du parc existant faisant partie intégrante du territoire



→ Réduire l'impact global de l'éolien

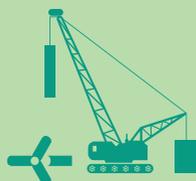
Le renouvellement des parcs éoliens actuels de la région permettra de couvrir **35 % des objectifs de puissance totale** fixés pour 2050*.

* AREC Occitanie, « Étude des scénarios de renouvellement du parc éolien régional. Impacts sur la stratégie REPOS et perspectives », juin 2019-février 2020.

UN DÉMONTAGE MAÎTRISÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le démontage du parc, conformément à la loi, assure la **remise en état du site dans ses conditions d'origine et l'excavation totale des fondations***. Il est **financièrement provisionné** et est **entièrement à la charge de l'opérateur éolien****.

Ainsi, le premier parc éolien de France à Port-la-Nouvelle est actuellement en cours de renouvellement ; l'ensemble des éoliennes démontées ont été prises en charge par des **filières de recyclage**, comme le prévoit la réglementation.



* Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

** À hauteur de 50 000 € par éolienne de 2 MW ou moins et de 10 000 € par MW supplémentaire pour les éoliennes de plus de 2 MW (cf. même arrêté).

L'ÉOLIEN, UN DÉVELOPPEMENT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



→ **AVANT AUTORISATION** : études biodiversité et paysagères par des écologues et paysagistes indépendants. Projets élaborés selon le principe Éviter-Réduire-Compenser (ERC)



→ **DÈS L'ANNÉE DE MISE EN SERVICE DU PARC** : suivi environnemental pour l'avifaune et les chiroptères selon un protocole agréé par les autorités



→ **DES MESURES ENVIRONNEMENTALES EN FONCTION DES SENSIBILITÉS LOCALES** pour préserver la biodiversité :

- plantations de haies, renforcement des corridors écologiques, création de zones de protection pour les espèces
- des études R&D et utilisation de nouvelles technologies pour renforcer la cohabitation entre l'environnement et les parcs éoliens

UNE RÉGLEMENTATION CLAIRE POUR UN PROJET DE TERRITOIRE CONCERTÉ...

1 Rencontre des collectivités et lancement du projet

1

2 Concertation avec les acteurs du territoire et prise en compte des recommandations des services de l'État

2

5 Décision du préfet

5

3 Communication d'une synthèse du projet aux communes d'implantation préalable au dépôt de la demande d'autorisation

3

4 Enquête publique : mise à disposition du dossier du projet et consultation du public

4

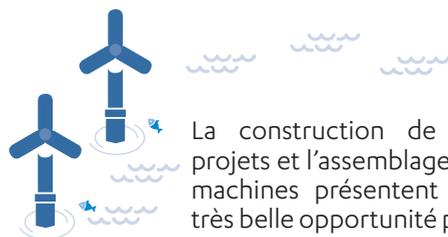
... ET DES DÉMARCHES COMPLÉMENTAIRES INITIÉES PAR LA FILIÈRE



- création de livrets pédagogiques
- organisation de visites de parcs
- création de sites Internet
- organisation de campagnes de porte-à-porte
- information de la presse locale

L'OCCITANIE, PIONNIÈRE DE L'ÉOLIEN OFFSHORE FLOTTANT

Plus puissantes, les éoliennes en mer exploitent des vents plus forts et plus réguliers. **Plusieurs usines et des milliers d'emplois ont déjà été créés** en France et pourront voir le jour dès la construction des projets. La filière éolienne veille à l'atteinte des **objectifs fixés par la Région : 1500 MW attribués en 2030 puis 3000 MW attribués en 2050***. Deux zones ont été retenues en Occitanie pour développer des fermes pilotes d'éoliennes flottantes, visant à tester les technologies. L'une au large de **Leucate et Barcarès (30 MW)** et l'autre au large de **Gruissan et Port-La-Nouvelle (30 MW)**.



La construction de ces projets et l'assemblage des machines présentent une très belle opportunité pour les activités portuaires et maritimes occitanes. Les projets sur les côtes permettront à la région de devenir **l'une des premières au monde à développer un parc commercial flottant**. La filière s'appuie également sur des **structures et clusters comme le Pôle Mer Méditerranée, Wind'Occ, Derbi ou encore Cemater** pour construire une offre régionale de produits et services pour les futurs projets.

* Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique, « Document stratégique de Façade Sud-Atlantique », Stratégie façade maritime, p. 15.

FRANCE ENERGIE EOLIENNE

France Energie Eolienne, représente, promeut et défend l'énergie éolienne en France depuis plus de 20 ans. L'association rassemble plus de 315 membres, professionnels de la filière éolienne en France, qui ont construit plus de 90 % des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85 %.



fee.asso.fr

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION

Délégué régional Sud

Bertrand Badel
bertrand.badel@fee.asso.fr

Délégué régional adjoint Offshore Méditerranée

Olivier Guiraud
olivier.guiraud@fee.asso.fr

Chargée de mission groupes régionaux

Alizée Léonard
alizee.leonard@fee.asso.fr